



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 05/2015

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

BOOTZHEIM

...et vous !

du **8 JUIN 2015** au **15 JUIN 2015**

à la *salle polyvalente* (25 rue Haute)

Rendez-vous au *BISTROT !*

HORAIRES D'OUVERTURE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi 8 juin 2015	10h30 à 12h30	16h à 21h00
Mardi 9 juin 2015	10h30 à 12h30	14h à 20h
Mercredi 10 juin 2015	10h30 à 12h30	14h à 20h
Jeudi 11 juin 2015	10h30 à 12h30	16h à 21h
Vendredi 12 juin 2015	10h30 à 12h30	16h à minuit
Samedi 13 juin 2015	10h30 à 12h30	16h à minuit
Dimanche 14 juin 2015	10h30 à 13h00	14h à 20h
Lundi 15 juin 2015	10h30 à 12h30	15h à 20h

Le Conseil Municipal ouvre un débit de boissons temporaire pour sauver la licence IV dite « grande licence ».

Venez nous soutenir et nous aider à sauvegarder la dernière licence de la commune.

Venez nombreux, seul, en famille ou entre amis et retrouvez, pendant ces quelques jours, les joies et habitudes des bistrotts de village.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS CARTONS

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

MERCREDI 17 JUIN 2015



Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.

La benne est mise à disposition devant la mairie pour les cartons trop encombrants.

FÊTE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale - le 14 juillet, une commémoration officielle sera organisée.

Les nouveaux arrivants seront accueillis, les enfants de l'école se verront remettre une brioche et toutes les personnes méritantes de la commune ayant obtenu un diplôme officiel scolaire, universitaire ou sportif (champion d'Alsace uniquement) au cours de l'année 2015 seront récompensées.

QUE LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS N'OUBLIENT PAS DE SE FAIRE CONNAÎTRE AU PLUS TARD LE 10 JUILLET AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE !

AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- CR séance Conseil Municipal du 29/04/2015 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 19/04/2015 ;
- Manifestations juin 2015 ;
- Demandes d'urbanisme 2015

FERMETURE MAIRIE

Pour cause de formation,
le **secrétariat de mairie** sera exceptionnellement
fermé le lundi 15 juin 2015.

Merci de votre compréhension

SALLE POLYVALENTE : CHOIX DU COORDINATEUR SPS

Le Conseil Municipal, dans le cadre de projet de réhabilitation et extension de la salle polyvalente, a décidé de confier la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) au bureau de contrôle DEKRA de Ostwald (Bas-Rhin), pour un montant de 2 457,00 €HT.

SALLE POLYVALENTE : CHOIX DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, dans le cadre de projet de réhabilitation et extension de la salle polyvalente, a décidé de confier la mission Contrôle Technique (CT) au bureau de contrôle DEKRA de Ostwald (Bas-Rhin), pour un montant de 5 780,00 € HT.

ACCESIBILITE : APPROBATION DE DEVIS

Le Conseil Municipal a décidé de donner son accord au devis de la société Etienne LIDY – Serrurerie Métallerie Ferronnerie d'Art - (68600 Volgelsheim), pour la confection et pose de main-courante, d'un montant de 1 170 €HT, soit 1 404,00 € TTC.

AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE (ATIP)

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'ATIP en tant que membre fondateur. Il a également approuvé les statuts, demandé la création de l'ATIP à M. le Préfet et désigné les élus électeurs au sein dudit syndicat.

NB : Les délibérations du Conseil Municipal, dans leur intégralité, sont affichées, consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet (www.bootzheim.fr)

INFORMATIONS DIVERSES**INFORMATIONS DIVERSES****CITOYENNETE ET RESPECT DU CADRE DE VIE****DECHETS VERTS**

Les beaux jours sont généralement porteurs de bonne humeur, mais également synonyme de travaux d'extérieur comme notamment le jardinage, l'aménagement des espaces verts, etc.

C'est pourquoi quelques rappels semblent nécessaires :

- Il est formellement **interdit de déposer les déchets verts en bordure de route, rivières, dans les bois ou le long de la voie publique** ;
- Le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article 84, précise que « **le brûlage à l'air libre d'ordure ménagères est également interdit**. Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur ». **Les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit** par l'article 84 du RSD.

Veuillez vous conformer à la législation en vigueur. **Les déchets verts** tels que le gazon, tailles de haies, etc. **doivent être déposés en déchetterie.**

DECHETTERIE DE MACKENHEIM - HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI
MERCREDI
VENDREDI
SAMEDI



de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 18h00.

*Ces horaires sont applicables
du 1er mars au 31 octobre 2015.*

*N'oubliez pas de vous munir de votre
carte OPTIMO.*

CIRCULATION - CHEMINS RURAUX / D'EXPLOITATION

Suite à divers incidents survenus sur les chemins ruraux et/ou chemins d'exploitation, nous vous rappelons qu'il y a lieu de respecter la signalisation en place à l'entrée de ces chemins.

Sur certains d'entre eux, la circulation est interdite à tout engin à moteur - sauf riverains (agriculteurs, forestiers, chasseurs, agents EDF, etc.). La vitesse pour ces utilisateurs est également limitée à 30 km/h. Vu le nombre croissant d'usagers à pied, cheval ou bicyclette, il est impératif de respecter ces règles pour garantir la sécurité de chacun et éviter tous désagréments (poussières, détérioration prématurée des chemins, etc.)

Merci pour votre compréhension.

BACS DE TRI STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET LES TROTTOIRS

Pour la sécurité de tous et afin de permettre une bonne circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs ainsi que le stationnement des voitures sur les emplacements prévus à cet effet, nous vous prions de bien vouloir rentrer vos bacs de tri après la collecte. Les rentrer permettrait de limiter les risques d'incidents mais également de faciliter la vue des cyclistes et automobilistes.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET COLLABORATION !

CONFÉRENCES et SALON

- ⇒ **Conférence « L'ARGENT DE POCHE, UNE NÉCESSITÉ ? »**
le jeudi 28 mai 2015 à 20h - à SAASENHEIM / [salle Camille Heidt de Saasenheim](#)
- ⇒ **Conférence « LES GÉNÉRIQUES SONT DE VRAIS MÉDICAMENTS, PARLONS-EN ! »** - Grand débat régional
au mardi 16 juin 2015 de 17h à 19h30 à SCHILTIGHEIM / centre de conférences de l'AAR
organisé par la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- ⇒ **Salon « ID CREATIVES »** - Le salon du faire soi-même et des idées déco ouvre ses portes
du 15 au 18 octobre 2015 au parc des expositions à Strasbourg.
Une vingtaine de coupons réductions pour vos entrées sont disponibles en mairie.